

NOUS CONTACTER

VOS AGENTS GÉNÉRAUX
D'ASSURANCE EXCLUSIFS
AXA FRANCE

EI - SUDRET, BERTRAND

11 BD GAMBETTA

46000 CAHORS

☎ 05 65 30 57 95

@ agence.dsbcahors@axa.fr

N° ORIAS 07012576;07013865

orias.fr

VOTRE CONTACT SINISTRE

☎ 09 70 82 18 22

VOTRE CONTACT ASSISTANCE

☎ 01 55 92 26 92



Assurance et Banque



SARL LE CRU DU QUERCY M.DELMAS
LA CONDAMINE
46140 PARNAC

LE 6 FÉVRIER 2025

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat
**MULTIRISQUE
PROFESSIONNELLE**
1286219401

Période du
01/03/2025 au 28/02/2026

Votre référence Client
0402032704

Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant
votre Espace Client sur
axa.fr ou l'**appli Mon AXA**



Votre + AXA

Avec le Service « Crise
Majeure », nous vous
accompagnons 24h/24 et
7j/7, en cas de situation
de crise affectant l'activité
de votre entreprise.

AVIS D'ÉCHÉANCE DE COTISATION

Votre contrat MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous nous faites confiance pour la gestion de votre contrat, nous vous en remercions.

Votre contrat est renouvelé pour 1 an et sa cotisation annuelle est de **1 541,32 € TTC**
(dont 6,50 € de contribution Attentat).

Nous vous remercions d'effectuer votre paiement dès réception de cet avis à l'aide du
TIP SEPA que vous trouverez en page suivante.

Cet avis d'échéance tient lieu de quittance après réception de votre paiement.

Bien cordialement,

Pour l'assureur, par délégation, vos Agents Généraux AXA France

Votre cotisation annuelle

Cotisation HT	1 385,60 €
+ Taxes	116,21 €
+ Contribution Attentat	6,50 €
+ Frais de gestion	33,01 €
Cotisation TTC	1 541,32 €

Sont incluses les cotisations TTC pour la garantie suivante : Catastrophes Naturelles 221,68 €.

Vos Agents Généraux sont soumis à l'obligation contractuelle de travailler exclusivement avec AXA France. Ils
sont rémunérés par AXA France sous forme de commissions ainsi que d'autres avantages monétaires et non
monétaires.

1385,60

PAYE

chèque CAR 4260940

Plus d'informations au verso



Vos informations

Le bien assuré : LA CONDAMINE 46140 PARNAC.

Vous êtes locataire de ces locaux, d'une superficie de 100 m².

L'activité assurée : Commerce de détail de boissons - vins - alcools.

Nombre de personnes exerçant cette activité : 2.

La valeur de l'indice Fédération française du bâtiment (FFB) à l'échéance de votre contrat est de : 1 174,60.

Il est essentiel de nous communiquer tout changement pouvant avoir un impact sur les conditions de votre contrat (superficie des locaux, activité annexe, nouvelle machine, augmentation de votre chiffre d'affaires...).

Vos avantages ⁽¹⁾



Vol d'argent liquide garanti au sein de vos locaux professionnels, à votre domicile ou au domicile d'un préposé et durant vos trajets.

Détériorations immobilières couvertes en cas d'effraction et cambriolage.

(1) Selon les clauses et conditions de votre contrat. Retrouvez le détail de vos garanties dans vos Conditions générales et particulières.

**Votre fidélité est récompensée !
Grâce aux années qui comptent...
Après 2 ans sans sinistre, les franchises ne
sont plus appliquées (hors franchise
« Catastrophes naturelles »).**